

Composition future du sous-comité budgétaire

Préparé par le Secrétariat

1. Introduction

- 1.1. Le sous-comité budgétaire (SCB) est composé de représentants de chaque groupe de capacité de paiement, ainsi que de deux sièges ouverts à tout gouvernement contractant. Les deux plus gros contributeurs du groupe 4 (États-Unis et Royaume Uni) sont membres permanents.
- 1.2. À la suite d'un changement adopté lors de la 65^{ème} réunion de la CBI en 2014, les membres du SCB représentant les groupes de capacité de paiement siègent pour un mandat de quatre ans et les sièges ouverts ont un mandat de deux ans.
- 1.3. En raison de la pandémie de COVID-19, la durée des mandats a été prolongée.
- 1.4. La composition actuelle est indiquée dans le tableau ci-dessous, ainsi que la composition future prévue. Le nombre d'années du mandat de chaque membre est indiqué entre parenthèses.

	Durée du mandat (années)	Composition actuelle à compter de la réunion de la commission de 2022	Composition future à compter du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024
Groupe 1	4	Kiribati (6) RDP du Laos (6)	Liberia (1) Iles Marshall (1)
Groupe 2	4	Sénégal (6) Afrique du Sud (6)	St Kitts & Nevis (1) Tanzanie (1)
Groupe 3	4	Oman (6) Portugal (2)	Portugal (3) République slovaque (1)
Group 4	4	France (6) Royaume Uni États-Unis	Allemagne (1) États-Unis Royaume Uni
Sièges ouverts	2	Australie Suisse	Australie Suisse
Président	4	Adam Clark (AU)	Adam Clark (AU)
Vice-président	4	Martin Krebs (Suisse)	Martin Krebs (Suisse)

2. Composition future

- 2.1. Le SCB est invité à confirmer sa future composition.
- 2.2. Les membres sont invités à désigner des membres pour la prochaine session.
- 2.3. Les membres sont invités à planifier leur relève et le transfert de leur charge de travail.